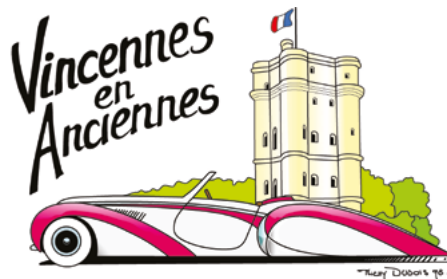


# ADHÉSION ANNÉE 2021

Tous véhicules mis en circulation avant le 1<sup>er</sup> janvier 1992  
La cotisation annuelle pour 2021 s'élève à **40 €** (quarante euros),  
quel que soit le nombre de véhicules possédés.



Association loi de 1901

Siège social : Maison des Associations  
BP 123 - 94304 Vincennes Cedex  
[www.vincennesenanciennes.com](http://www.vincennesenanciennes.com)

Si possible, choisissez l'adhésion ou le renouvellement sur notre site  
[www.vincennesenanciennes.com](http://www.vincennesenanciennes.com) avec un règlement par carte de crédit.

Sinon, envoyez ce bulletin dûment rempli :

→ Par mail à [inscription@vincennesenanciennes.com](mailto:inscription@vincennesenanciennes.com)

→ ou par courrier à Vincennes en Anciennes, 5 rue Charles Fourier, 77500 CHELLES.

**Votre carte d'adhérent 2021 vous sera expédiée par courrier.**

## 1. NOUVEL ADHÉRENT

Si vous remplissez ce bulletin au stylo, **MERCI D'ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES**

Prénom ..... Nom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Email .....

Téléphone .....

## 2. RENOUELEMENT

Adhérent n° .....

Je choisis de régler  par chèque  en espèces  par virement  par PayPal

## 3. VÉHICULE

### Voiture 1

Marque .....

Modèle .....

Couleur .....

Année .....

Immat. ....

Cabriolet  Berline  Coupé

### Voiture 2

Marque .....

Modèle .....

Couleur .....

Année .....

Immat. ....

Cabriolet  Berline  Coupé

### Voiture 3

Marque .....

Modèle .....

Couleur .....

Année .....

Immat. ....

Cabriolet  Berline  Coupé

Les informations ci-dessus sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification. Si vous souhaitez exercer ce droit, adressez-vous à Vincennes en Anciennes, 53bis rue de Fontenay, 94300 Vincennes. L'adhésion vaut acceptation de la charte de bonne conduite.

Coordonnées bancaires de Vincennes en Anciennes :  
**CCM CHELLES**

**Attention l'IBAN a changé**

**IBAN : FR76 1027 8064 3500 0210 3230 103**

**BIC : CMCIFR2A**

**Règlement PayPal : [inscription@vincennesenanciennes.com](mailto:inscription@vincennesenanciennes.com)**

## CHARTRE DE BONNE CONDUITE de l'adhérent à Vincennes en anciennes (à garder)

Les adhérents qui participent au rassemblement le premier dimanche du mois sur les lieux d'accueil dont les autorisations ont été accordées à Vincennes en Anciennes, s'engagent à respecter les règles suivantes :

- Présenter sa carte de membre de l'année en cours, à l'entrée du site.
- Stationner son véhicule suivant les indications des organisateurs.
- Ne pas apposer d'affiche de vente sur le véhicule.
- Ne pas faire de publicité, ni vendre de pièces détachées.
- Ne pas se rendre sur le site avec un véhicule de moins de 30 ans ou un véhicule dont la présentation est négligée.
- Ne pas effectuer de manœuvres ou stationner sur les pelouses. Les parcs et jardins de la ville de Paris dresseront un procès-verbal au contrevenant et lui factureront la remise en état.
- Maintenir le site propre et ne rien jeter par terre.

- Eviter toutes accélérations brutales en entrant ou sortant du site. Elles peuvent causer des dommages aux piétons et aux autres véhicules par simples projections de cailloux.

**Tout manquement à l'une de ces règles déclenchera une procédure d'exclusion de l'adhérent pour les rassemblements du premier dimanche du mois.**

### Dans le cadre de manifestations

- Respecter le Code de la route et la réglementation en vigueur.
- Dans le cas où l'organisateur fournit une plaque rallye, la fixer sur le véhicule sans masquer la plaque d'immatriculation.
- S'engager sur l'honneur à ce que l'attestation d'assurance, le permis de conduire, le contrôle technique soient valides le jour de la manifestation.
- Autoriser l'organisateur à publier toute interview, reportage filmé ou reportage photographique.